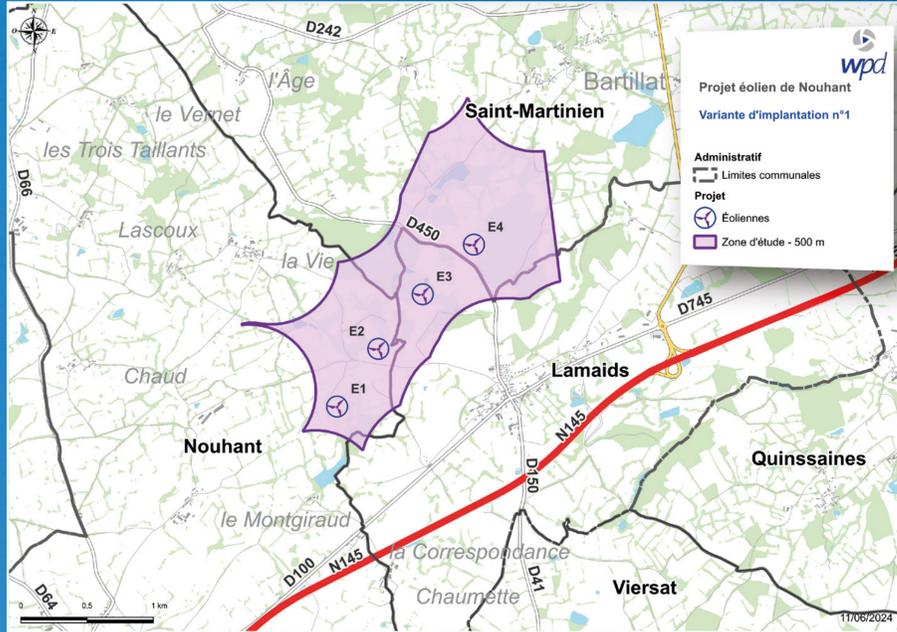


# PROJET ÉOLIEN DE NOUHANT

## LES 3 POSSIBILITÉS D'IMPLANTATIONS



### Variante 1

#### POINTS FORTS

- Implantation en ligne en harmonie avec les lignes de forces du paysage.
- Implantation parallèle à l'axe de migration de l'avifaune, limitant l'effet barrière du projet.

#### POINTS FAIBLES

- Éolienne E4 à proximité d'un nid de Milan noir et des principaux boisements de la zone d'étude.
- Des éoliennes visibles dans l'ouverture visuelle depuis l'église de Lamais.

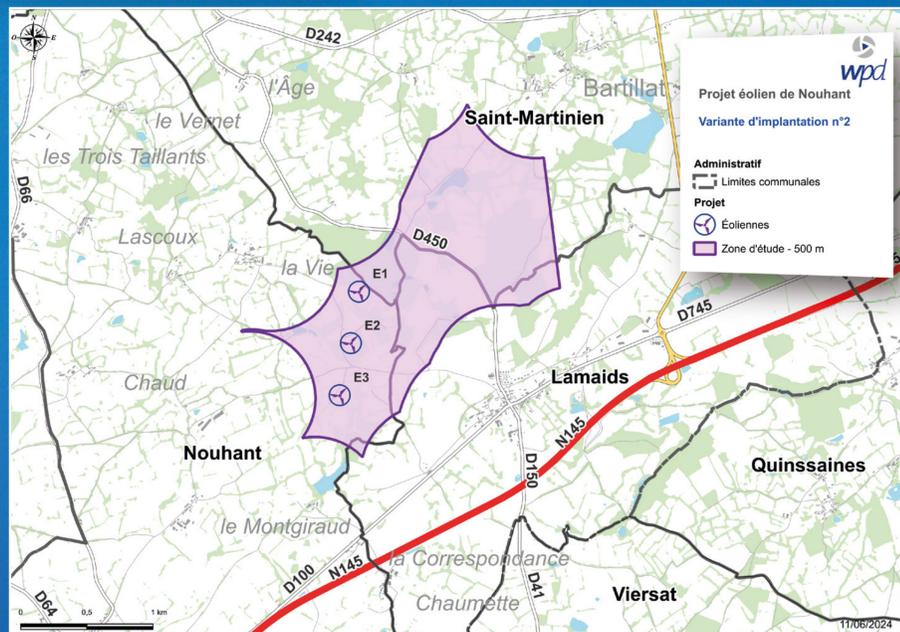
### Variante 2

#### POINTS FORTS

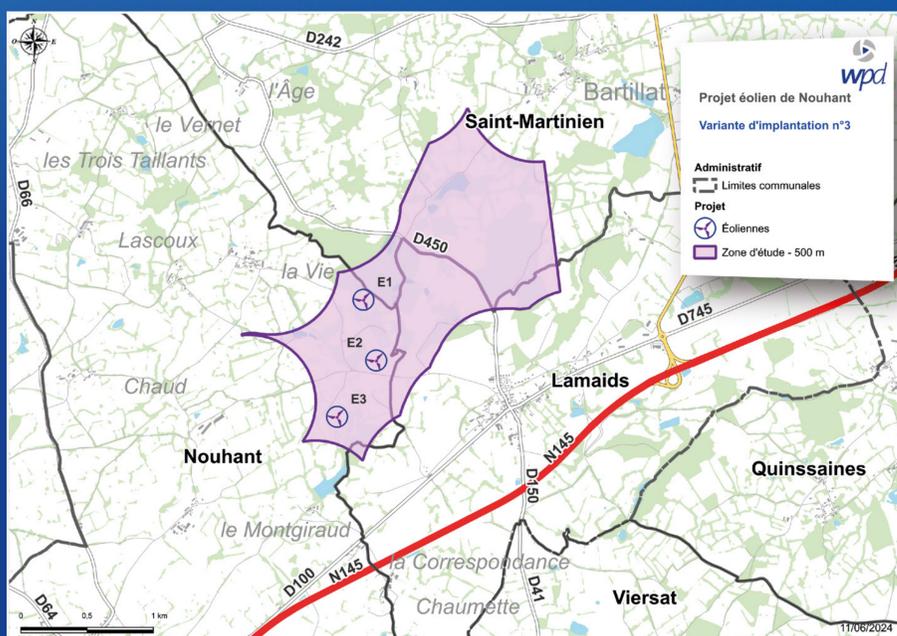
- Faible étendue de l'implantation qui permet de conserver l'ouverture visuelle depuis l'église de Lamais.
- Peu d'emprise sur les couloirs migratoires de l'avifaune.
- Eloignement au secteur à enjeu pour le Milan royal et aux principaux boisements.

#### POINTS FAIBLES

- E2 enclavée entre plusieurs bosquets à enjeu fort pour les chauves-souris.



### Variante retenue



### Variante 3

#### POINTS FORTS

- Faible étendue de l'implantation qui permet de conserver l'ouverture visuelle depuis l'église de Lamais.
- Peu d'emprise sur les couloirs migratoires de l'avifaune.
- Eloignement au secteur à enjeu pour le Milan royal et aux principaux boisements.

#### POINTS FAIBLES

- Tous les survols de haies n'ont pu être évités.

**Le projet est défini selon divers enjeux : la bonne insertion paysagère, l'évitement des secteurs de reproduction de la faune et des zones humides. La distance aux éléments boisés a également constitué un critère prépondérant dans le choix de la variante retenue.**

Dans un contexte bocager dense, il est difficile d'éviter le survol de l'intégralité des haies. Des mesures de protection pour la faune seront mises en place en conséquence.